

MASTER 2

MENTION : PRIVE
PARCOURS : PERSONNE ET FAMILLE

PRESENTATION

Domaine : Droit, Economie, Gestion
Mention : Droit privé
Parcours : Droit des personnes et de la famille

Nombre de points ECTS : 120 (à l'issue de l'obtention du diplôme)

Niveau de diplôme validé à la sortie : BAC+5

Langue d'enseignement : Français

Rythme : Formation initiale

Public : Etudiants

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est l'acquisition par les étudiants des méthodes de la recherche, principalement en droit civil et dans toutes les disciplines qui en sont le complément ou l'application. La spécialité Personne et famille est axée sur le droit des personnes et de la famille au point de vue civil, pénal et international. Les options largement ouvertes permettent un approfondissement de nombreuses autres disciplines de droit privé, dont le droit des contrats et de la responsabilité.

PROFIL REQUIS

M1 en droit privé, en justice et procès, droit notarial, droit pénal et sciences criminelles ou tout autre diplôme jugé équivalent par la commission de recrutement du master.

CANDIDATURE

Vœux de poursuite en M2 (étudiants de P1) :

Du 24 mars au 02 mai 2025

<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>

Candidature en M2 (étudiants hors P1 et hors mention privée)

Du 02 mai au 20 mai 2025

Procédure dématérialisée : Ecandidat

<https://droit.pantheonsorbonne.fr/pole- formations/departement-masters-droit- prive/candidature>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Anne Marie Leroyer
Professeure des Universités

12, place du Panthéon
Bureaux 415 & 416
75231 Paris cedex 05

scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr

Tél. +33 1 44 07 81 08 ou 79.92 ou 80.19

M2 Personne et Famille					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 : 3 cours obligatoires				3	14
Cours obligatoire	<i>Droit des personnes</i>	15	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Droit de la famille</i>	15	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Théorie générale du droit privé</i>	15	0	1	4
UE 2 : 2 séminaires obligatoires et 2 séminaires à choisir parmi les 5 optionnels				4	16
Séminaire obligatoire	<i>Droit de la famille 1</i>	15	0	1	4
Séminaire obligatoire	<i>Droit des régimes matrimoniaux</i>	15	0	1	4
Séminaire optionnel	<i>Contentieux familial</i>	15	0	1	4
Séminaire optionnel	<i>Droit des incapacités</i>	15	0	1	4
Séminaire optionnel	<i>Droit international privé des personnes et de la famille</i>	15	0	1	4
Séminaire optionnel	<i>Droit de la responsabilité 1</i>	15	0	1	4
Séminaire optionnel	<i>Droit du contrat 1</i>	15	0	1	4
Bonifications				0	0
	<i>Bonification langue</i>				
Total		150	0		30
		150			
Volume horaire étudiant		105	0		

Semestre 4					
UE 1 : 3 cours obligatoires				3	14
Cours obligatoire	<i>Droit des personnes</i>	15	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Droit de la famille</i>	15	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Théorie générale du droit privé</i>	15	0	1	4
UE 2 : 2 séminaires obligatoires et 2 séminaires à choisir parmi les 5 optionnels				4	12
Séminaire obligatoire	<i>Droit de la famille 2</i>	15	0	1	3
Séminaire obligatoire	<i>Droit des successions et des libéralités</i>	15	0	1	3
Séminaire optionnel	<i>Droit des personnes</i>	15	0	1	3
Séminaire optionnel	<i>Droit de la responsabilité 2</i>	15	0	1	3
Séminaire optionnel	<i>Droit pénal des personnes</i>	15	0	1	3
Séminaire optionnel	<i>Approche interdisciplinaire et comparative</i>	15	0	1	3
Séminaire optionnel	<i>Droit du contrat 2</i>	15	0	1	3
UE 3 :				2	4
Séminaire optionnel	<i>Mémoire</i>			2	4
Cours obligatoire	Stage si non fait en M1			VAL	
Total		150	0		30
		150			
Volume horaire étudiant		105	0		
Total annuel		300	0		60
		300			
Volume horaire annuel étudiant		210	0		

Attention : cette plaquette n'est pas contractuelle. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation.